

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.089

L'An deux Mille Onze, le 21 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 avril 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 avril 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. GIRAUD
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme FAUQUET-MOLL représentée par Mme DAUZIDOU
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 30

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011 DE LA TAXE D'HABITATION
ET DES TAXES FONCIERES**

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oûi l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Vu le Budget Primitif de l'exercice 2011,
- Après avoir délibéré du taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes de la fiscalité directe locale pour l'année 2011,

DECIDE

- de maintenir en 2011 le taux des impôts communaux au même niveau qu'en 2010.
- de voter en conséquence les taux qui seront portés sur l'Etat N°1259 COM intitulé "Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011" comme suit :
 - Taxe d'habitation : 10,71 %
 - Taxe foncière (bâti) : 29,53 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 52,37 %

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 28 avril 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD